

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



12 décembre 2017

SESSION ORDINAIRE 2017-2018

**PROPOSITION D'AJUSTEMENT DU BUDGET 2017
ET DE BUDGET INITIAL 2018
DU PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS**

Amendement après rapport

déposé par

M. Marc LOEWENSTEIN, Mme Julie de GROOTE, M. Bea DIALLO,
M. Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN, M. Hamza FASSI-FIHRI
et M. Alain MARON

Amendement

A l'allocation G3 « *Relations internationales* », diminuer de 3.000 euros et fixer, par conséquent, le montant 2018 à 27.000 euros.

Créer une rubrique S « *Inclusion de la personne handicapée* » dotée d'un montant de 3.000 euros.

Marc LOEWENSTEIN

Julie de GROOTE

Bea DIALLO

Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN

Hamza FASSI-FIHRI

Alain MARON